

# COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

**F**

Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture



Organisation  
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Point 1 de l'ordre du jour

CX/CF 23/16/1 (REV 1)

Mars 2023

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS

Seizième session

18-21 avril 2023 (réunion plénière en présentiel)  
26 avril 2023 (adoption du rapport par visioconférence)

### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/CF 23/16/1
2	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou ses organes subsidiaires	CX/CF 23/16/2
3	Questions d'intérêt émanant de la FAO et de l'OMS y compris le Comité mixte FAO/OMS d'experts des additifs alimentaires (JECFA)	CX/CF 23/16/3
4	Questions d'intérêt émanant d'autres organisations internationales	CX/CF 23/16/4
<b>Substances toxiques présentes dans l'industrie, dans l'environnement et à l'état naturel</b>		
5	Limites maximales pour le plomb dans certaines catégories d'aliments (à l'étape 4 et 7)	CX/CF 23/16/5
	• Observations à l'étape 3 et 6 en réponse à la lettre circulaire CL 2023/18-CF	CX/CF 23/16/5-Add.1
<b>Toxines</b>		
6	Code d'usages pour la prévention et la réduction de la contamination du manioc et des produits à base de manioc par les mycotoxines (à l'étape 7)	CX/CF 23/16/6
	• Observations à l'étape 6 en réponse à la lettre circulaire CL 2023/19-CF	CX/CF 23/16/6-Add.1
7	Plans d'échantillonnage pour les aflatoxines totales dans certaines céréales et produits à base de céréales y compris les aliments pour les nourrissons et les enfants en bas âge inclus (à l'étape 4)	CX/CF 23/16/7
	• Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2023/20-CF	CX/CF 23/16/7-Add.1
8	Limite maximale pour les aflatoxines totales dans les arachides prêtes à consommer y compris le plan d'échantillonnage associé (à l'étape 4)	CX/CF 23/16/8
	• Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2023/23-CF	CX/CF 23/16/8-Add.1
9	Limites maximales pour les aflatoxines totales et l'ochratoxine A dans la noix de muscade, le piment et le paprika déshydratés, le gingembre, le poivre et le curcuma et les plans d'échantillonnage associés (à l'étape 4)	CX/CF 23/16/9
	• Observations à l'étape 3 en réponse à la lettre circulaire CL 2023/24-CF	CX/CF 23/16/9-Add.1

Veillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, seuls l'invitation et l'ordre du jour seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur le site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles. Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'avoir avec eux tous les documents qui ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session.

Veillez consulter le site Internet du Codex pour des mises à jour régulières sur l'état d'avancement des documents de travail et autres informations logistiques liées à cette réunion

[Page des réunions du site Internet – CCCF16](#)

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
<b>Documents de travail</b>		
10	Prévention et réduction de l'intoxication par la ciguatera	CX/CF 23/16/10
	• Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2023/21-CF	CX/CF 23/16/10-Add.1
11	Alcaloïdes de pyrrolizidine	CX/CF 23/16/11
<b>Questions générales</b>		
12	Orientation générale sur l'analyse des données en vue de l'élaboration d'une limite maximale et d'une amélioration de la collecte des données	CX/CF 23/16/12
<b>Travaux futurs</b>		
13	Plan de travail prospectif pour le CCCF : Examen des combinaisons contaminants/aliments de base pour les travaux futurs du CCCF	CX/CF 23/16/13
14	Révision des normes du Codex pour les contaminants	REP22/CF15, par. 218
	• Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2022/85-CF	CX/CF 23/16/14
15	Suivi des résultats des évaluations du JECFA et des consultations d'experts FAO/OMS	REP22/CF15, par. 222-224 CX/CF 23/16/3
16	Liste des contaminants à évaluer en priorité par le JECFA	REP22/CF15, Annexe IX
	• Observations en réponse à la lettre circulaire CL 2022/84-CF	CX/CF 23/16/15
<b>Autres sujets</b>		
17	Autres questions	
18	Date et lieu de la prochaine session	
19	Adoption du rapport	

#### DOCUMENTS D'INFORMATION

**Document d'information et à l'appui des débats sur les contaminants (Cote Doc. CF/15 INF/1) :** une version mise à jour du document pour information et à l'appui des débats sur les contaminants sera disponible durant la session.

#### NOTES EXPLICATIVES

Tous les lettres circulaires et les documents de travail concernant la seizième session du CCCF sont disponibles sur le site web du Codex suivant:

- Lettres circulaires: <http://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/committees/committee-detail/related-circular-letters/fr/?committee=CCCF>
- Documents de travail: <https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/meetings/detail/en/?meeting=CCCF&session=16>

**Points 14, 15 et 16 de l'ordre du jour :** Le résumé, les conclusions et les recommandations des groupes de travail sur la révision des normes Codex pour les contaminants, la liste prioritaire des contaminants à évaluer par le JECFA et les travaux de suivi sur les résultats des évaluations du JECFA et des consultations d'experts FAO/OMS seront disponibles en tant que documents de séance sur la page des réunions du site Internet du Codex (seizième session du CCCF) et seront examinés sous ces points de l'ordre du jour.

**Point 17 de l'ordre du jour :** D'autres questions non prévues pour discussion dans l'ordre du jour provisoire pourraient être proposées au point 1 de l'ordre du jour et être examinées au point 17 de l'ordre du jour, sous réserve de l'accord du Comité. Les questions dont l'examen est prévu au titre des Autres questions dépendent du temps disponible.